

Nous avons ajouté au congé du mois un demi-congé de faveur pris au milieu du mois pour récompenser les bonnes notes obtenues. Comme nos Apprentis ont bon esprit et bonne volonté, ils travaillent tous à l'obtenir.

Vu toutes les attractions extérieures qui nous enlèvent notre pauvre jeunesse, nous cherchons à rendre le plus attrayant possible le séjour au Patronage et, pour cela, nous procurons à nos jeunes gens toutes les distractions honnêtes en autant que nos ressources le permettent.

Notre grand regret, c'est de ne pouvoir mettre à leur disposition une vaste cour où, été comme hiver, ils puissent trouver toute facilité pour prendre gaiement leurs ébats. Pour une oeuvre comme la nôtre, c'est une grande lacune, espérons que la Providence y pourvoira.

Le côté spirituel n'est pas négligé. Nous avons en notre Chapelain un vrai coeur d'apôtre qui aime bien nos jeunes Apprentis et en est aimé. Il se dépense sans compter dans ses instructions et ses catéchismes.

Que les Messieurs du Séminaire nous permettent de les remercier pour leur dévouement à l'Oeuvre du Patronage qui est bien la leur, puisqu'ils l'ont fondée, conservée et développée.

Je tiens à rendre hommage au vénéré Monsieur Narcisse Troie, qui, en sa qualité de curé de Notre-Dame, nous vint plusieurs fois et très généreusement en aide. Sa mémoire demeurera en bénédiction au Patronage.

Nous avons reçu la visite du Révérend Monsieur René Labelle, successeur de Monsieur Troie à la cure de Notre-Dame. Il s'est montré très sympathique à nos jeunes gens. Sa visite nous a réjouis et nous en tirons de bons augures pour l'avenir de l'Oeuvre.

Je dois aussi faire mention du Révérend Monsieur B. Pelletier, chapelain de la Communauté. Le Patronage lui doit